



Section de Meurthe et Moselle

DECLARATION LIMINAIRE CHSCT du 13 décembre 2013

Monsieur le Président,

Le contexte de concurrence exacerbée par une baisse des profits liés au travail a eu une conséquence sur une transformation de l'organisation du travail.

L'organisation moderne du travail demande désormais à chaque salarié, y compris les cadres (surveillés notamment par leurs micro-ordinateurs), de se transformer en bureau du temps et des méthodes pour soi-même, sachant que ni les objectifs fixés par la hiérarchie ni les moyens ne sont négociables. Dit autrement, le management moderne exige que chacun fasse de soi l'usage le plus productif possible.

Les réorganisations des entreprises publiques, ainsi que l'organisation du travail, ne doivent pas se faire au détriment des salarié-e-s, par la dégradation de leur santé physique et mentale. Dans la théorie administrative, ces processus s'accompagneraient de phases, en particulier de dépression, dont les conséquences mènent des salarié-e-s à se bourrer de médicaments et au suicide.

D'ailleurs ces drames humains sont répertoriés dans un rapport rédigé par les médecins de prévention du Ministère en 2012. Le constat est alarmant: 26 employés du Ministère de l'Economie et des Finances ont mis fin à leurs jours. L'un d'eux sur son lieu de travail et 13 autres tentatives de suicide se sont déroulées dans les locaux de l'administration. En outre, ce rapport montre que l'augmentation de ces déclarations de souffrance au travail n'est pas négligeable puisqu'en hausse de 13% par rapport à 2011, 2.940 déclarations sur 145.000 fonctionnaires travaillant au ministère. D'ailleurs il ne s'agit que des déclarations de ceux qui prennent l'initiative de faire état de leur détresse et « d'une perte de sens au travail ». Le seuil d'alerte a été franchi.

Solidaires Finances ne saurait commencer ce CHS-CT sans évoquer certains éléments de contexte. Dans le cadre de leur stratégie, les directeurs généraux placent les conditions de travail comme une priorité. Quel crédit donner à leurs propos quand une vague de concentration et de réforme de grande ampleur va encore presser les agents, quand les suppressions d'emplois vont se poursuivre dans un contexte où tous les services sont déjà à la rupture. Les hausses de charges sont incontestables notamment dans notre département avec une population de plus en plus précaire qui nécessite un soutien particulier.

Au delà de la communication , dont vous vous faites le parfait relais, quelles sont les avancées réelles dans les conditions de vie au travail, dans la prise en compte des organisations et des risques psychosociaux ? Le management est de plus en plus agressif car les exigences sont de plus en plus hautes. Les organisations sont instables. Les chefs de services tentent de pallier aux absences par des changements d'organisation afin de faire face aux charges. Ainsi les agents subissent un morcellement de leur activité, parant au plus pressé aux urgences changeantes de l'administration.

Pour la DDFIP, les décisions d'économies budgétaires départementales notamment dans la gestion de l'affranchissement du courrier modifient les organisations de travail, créent des contraintes et des charges dont les agents se seraient bien passées car elles alourdissent le quotidien au détriment de la mission.

Vous êtes en train de dégouter les agents qui n'ont déjà plus de repères.

Solidaires aux Finances rappelle au président son obligation de soumettre au CHSCT toute modification organisationnelle ayant un impact sur les conditions de travail des agents.

Les 2564 suppressions d'emplois au Ministère qui devraient trouver une déclinaison certaine au niveau du département viendront davantage dégrader la situation des services ainsi que l'exécution des missions.

Monsieur le Président, vous ne méconnaissez pas la situation particulièrement difficile du département en matière d'effectifs, situations maintes fois abordées en cette même instance par les représentants du personnel (postes vacants, temps partiels non compensés, absences ingérables) .

Solidaires aux Finances s'élève contre la stratégie de la DDFIP de Meurthe et Moselle visant à exclure du dialogue social les projets de réforme de structure et plus particulièrement celui d'intégrer le recouvrement impôts des particuliers, de la trésorerie de Maxéville et de Nomeny, au sein du services des impôts des particuliers . Bien que ces transferts de charges et de compétence doivent se faire au 1er janvier 2014, par faute de moyens budgétaires les agents ne seront installés qu'en avril 2014 .

La dégradation de vie au travail se traduit par un mal vivre généralisé, dû au délitement des équipes de travail, à la déliquescence des chaînes-métiers, aux charges excessives et au traitement hiérarchisé des urgences.

Cette situation déjà alarmante induite par les suppressions massives d'emplois ne peut qu'empirer avec les mesures prises pour 2014 tant sur les effectifs que sur le budget de fonctionnement.

C'est pourquoi les représentants de Solidaires Finances ne peuvent qu'être d'accord avec cette réflexion d'un expert : « Inquiétude de certaines personnes vis à vis de cette évolution, avec sentiment de dégradation du service public, auquel elles sont globalement attachées .Difficultés, parfois, à devoir abandonner ce qui était auparavant perçu comme le fondement du travail bien fait, ce qui interroge sur le sens actuel du travail réalisé. Même si pour l'instant le travail et les conditions de travail sont globalement évoquées avec pondération, elles interrogent sur l'évaluation de la charge de travail, la redéfinition des objectifs et des priorités qui seront probablement les futurs axes prioritaires de réflexion au sein du ministère. »